

FCP SECURITE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Conseil d'Administration du 26 Juillet 2012, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, du fonds commun de placement « FCP SECURITE », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, couvrant la période allant du 01 Janvier 2014 au 31 Décembre 2014.

Responsabilité du Gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font apparaître un actif net de **65.550.092 DT** et une valeur liquidative égale à **131,100 DT** par part, ont été arrêtés par le Gestionnaire qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur et aux clauses contenues dans le règlement intérieur du « FCP SECURITE ». Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion :

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de « FCP SECURITE » arrêtée au 31 Décembre 2014, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques :

Suite à notre audit, nous estimons utile de vous faire part des points suivants, relatifs au choix d'investissement du fonds :

- 1- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net dans des valeurs mobilières composées de BTZC, doit être d'environ 60 %.
Au 31 Décembre 2014, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 62,74 % dans les valeurs mobilières sus-indiquées.

- 2- Conformément aux dispositions du paragraphe 2 du prospectus, le pourcentage d'emploi de l'actif net en actions cotées en bourse est d'environ 40 %.
Au 31 Décembre 2014, l'actif net de « FCP SECURITE » est employé à raison de 34,41 % dans des actions cotées en bourse et des actions SICAV.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 25 Mars 2015

Le Commissaire aux Comptes:

FMBZ KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

BILAN

LIBELLE	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	63 683 498	61 129 015
a- Actions et valeurs assimilées		22 558 180	22 123 634
b- Bons de Trésor Zéro Coupons		41 125 318	39 005 381
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 984 744	198 398
a- Placements à terme		1 000 165	0
b- Disponibilités		984 578	198 398
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		65 668 242	61 327 413
<u>PASSIFS</u>		118 150	113 013
Opérateurs créditeurs	PA1	97 492	92 850
Autres créditeurs divers	PA2	20 658	20 163
<u>ACTIF NET</u>		65 550 092	61 214 400
Capital	CP1	63 052 274	58 833 812
Sommes distribuables		2 497 817	2 380 588
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		2 497 817	2 380 588
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		65 668 241	61 327 413

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTES	Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
Revenus du portefeuille-titres	PR1	2 951 670	2 815 362
a- Dividendes		831 732	823 431
b- Revenus des BTZ		2 119 937	1 991 931
Revenus des placements monétaires	PR2	3 961	9 089
<u>Total des revenus des placements</u>		<u>2 955 631</u>	<u>2 824 451</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-379 287	-367 231
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		2 576 344	2 457 220
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-78 527	-76 632
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 497 817	2 380 588
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		2 497 817	2 380 588
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		1 751 899	-1 472 566
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		108 109	-106 372
Frais de négociation de titres		-22 133	-13 883
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 335 692	787 767

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE		Période du 01.01.14 au 31.12.14	Période du 01.01.13 au 31.12.13
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>4 335 692</u>	<u>787 767</u>
a- Résultat d'exploitation		2 497 817	2 380 588
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 751 899	-1 472 566
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		108 109	-106 372
d- Frais de négociation de titres		-22 133	-13 883
<u>Distributions de dividendes</u>		<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>			
a- Souscriptions		1 300 430	1 231 620
- Capital		1 000 000	1 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables		252 761	189 025
- Régularisation des sommes distribuables		47 669	42 595
b- Rachats		1 300 430	1 231 620
- Capital		1 000 000	1 000 000
- Régularisation des sommes non distribuables		252 761	189 025
- Régularisation des sommes distribuables		47 669	42 595
VARIATION DE L'ACTIF NET		4 335 692	787 767
<u>ACTIF NET</u>			
a- Début d'exercice		61 214 400	60 426 633
b- Fin d'exercice		65 550 092	61 214 400
<u>NOMBRE DE PARTS</u>			
a- Début d'exercice		500 000	500 000
b- Fin d'exercice		500 000	500 000
VALEUR LIQUIDATIVE		131,100	122,428
TAUX DE RENDEMENT		7,083%	1,303%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

ARRETEES AU 31 DÉCEMBRE 2014

(Unité en Dinars)

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

FCP SECURITE est un Fonds Commun de Placement, de capitalisation, régi par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Il a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier n° 30-2008 du 24 Octobre 2008.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres du FCP SECURITE est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole était désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

Le capital du FCP n'a pas connu de variation en 2014, il s'élève à 50 000 000 DT et se décompose de 500 000 parts de 100 DT chacune.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 sont établis conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, Présentation des états financiers des OPCVM et NCT 17, Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM.

3 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours moyen pondéré en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres. Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date de clôture, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

3- 3 Évaluation ultérieure des obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.
- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3- 4 Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 63.683.498 DT contre 61.129.015 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Nbre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/14	Plus ou moins- Values potentielles	% de l'Actif Net	% de l'Actif	% du capital de l'émetteur
I - Actions		25 342 382	19 302 582	-6 039 799	29,45%	29,40%	
AL	2 563	789 873	602 305	-187 568	0,92%	0,92%	0,20%
AMEN BANK	32 450	1 139 112	844 479	-294 633	1,29%	1,29%	0,13%
ARTES	71 365	577 115	570 991	-6 123	0,87%	0,87%	0,19%
ASSAD	105 000	1 079 079	841 365	-237 714	1,28%	1,28%	0,88%
ATB	120 000	833 657	523 560	-310 097	0,80%	0,80%	0,12%
ATL	190 675	810 679	510 818	-299 861	0,78%	0,78%	0,76%
ATTIJ BANK	9 985	201 383	238 202	36 820	0,36%	0,36%	0,03%
ATTIJ LEASING	5 924	231 375	155 926	-75 449	0,24%	0,24%	0,28%
BEST LEASE	100 000	210 008	205 600	-4 408	0,31%	0,31%	0,33%
BH	65 439	1 822 662	667 674	-1 154 988	1,02%	1,02%	0,36%
BIAT	41 666	3 359 191	3 281 406	-77 785	5,01%	5,00%	0,25%
BNA	116 565	1 532 006	886 011	-645 996	1,35%	1,35%	0,36%
BT	38 697	348 148	407 596	59 448	0,62%	0,62%	0,03%
CARTAGECEMENT	101 398	358 140	246 093	-112 047	0,38%	0,37%	0,06%
CELLCOM	45 008	315 056	366 545	51 489	0,56%	0,56%	1,01%
CEREALIS	3 390	22 883	23 106	224	0,04%	0,04%	0,07%
CIL	49 000	948 022	649 397	-298 625	0,99%	0,99%	0,98%
CIMBIZ	100 000	1 107 910	644 000	-463 910	0,98%	0,98%	0,23%
CITYCARS	12 037	131 805	138 101	6 295	0,21%	0,21%	0,09%
DELICE HOLDING	17 124	250 010	259 292	9 281	0,40%	0,39%	0,03%
ELECTROSTAR	6 667	100 005	45 269	-54 736	0,07%	0,07%	0,27%
ESSOUKNA	22 988	156 207	143 928	-12 279	0,22%	0,22%	0,64%
ESSOUKNA NG010714	9 196	55 865	45 520	-10 344	0,07%	0,07%	
LANDOR	21 001	157 508	112 985	-44 522	0,17%	0,17%	0,45%
MONOPRIX	30 277	873 903	664 096	-209 807	1,01%	1,01%	0,18%
MPBS(AA)	18 900	135 068	137 516	2 449	0,21%	0,21%	0,31%
NAKL	36 812	441 887	373 531	-68 356	0,57%	0,57%	0,12%
ONETECHHOLDING(AA)	10 380	67 470	74 788	7 318	0,11%	0,11%	0,02%
POULINA	72 867	541 211	407 909	-133 302	0,62%	0,62%	0,04%
SAH	8 322	98 638	89 320	-9 318	0,14%	0,14%	0,02%
SALIM	4 916	132 118	127 850	-4 268	0,20%	0,19%	0,18%
SFBT	20 000	297 151	450 240	153 089	0,69%	0,69%	0,02%
SIMPAR	6 349	356 308	356 490	182	0,54%	0,54%	0,14%
SIMPAR NG010714	1 300	65 695	66 170	475	0,10%	0,10%	
SIPHAT	14 146	226 910	121 656	-105 254	0,19%	0,19%	0,79%
SOTIPAPIER(AA)	100 000	500 000	493 600	-6 400	0,75%	0,75%	0,42%
SOTRAPIL	16 364	241 927	144 887	-97 041	0,22%	0,22%	0,44%
SOTUVER	37 486	292 577	197 176	-95 401	0,30%	0,30%	0,17%
SPHAX	5 000	50 000	19 400	-30 600	0,03%	0,03%	0,09%
STAR	1 470	207 073	214 004	6 931	0,33%	0,33%	0,06%
STB	60 003	1 003 003	300 015	-702 988	0,46%	0,46%	0,24%
TELNET HOLDING	40 000	344 130	202 800	-141 330	0,31%	0,31%	0,36%
TL	38 662	998 130	826 439	-171 691	1,26%	1,26%	0,47%
TPR	114 412	671 038	494 031	-177 007	0,75%	0,75%	0,25%
TUNISAIR	53 925	128 045	61 582	-66 463	0,09%	0,09%	0,05%
TUNISRE	98 126	1 046 241	981 260	-64 981	1,50%	1,49%	0,65%
UIB	5 947	86 160	87 653	1 493	0,13%	0,13%	0,02%
II - Droits rattachés		57 547	52 741	-4 806	0,08%	0,08%	
ALDA15092014 1/12	2 556	52 705	48 564	-4 141	0,07%	0,07%	
SAH 05092014 1/20	8 320	4 493	3 827	-666	0,01%	0,01%	
SVDS3	34 920	349	349	0	0,00%	0,00%	
III - Titres SICAV		3 184 005	3 202 857	18 851	4,89%	4,88%	
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	25 400	2 637 514	2 649 296	11 782	4,04%	4,03%	
TUNISO EMIRATIE SICAV	5 327	546 491	553 561	7 070	0,85%	0,85%	
IV - Titres émis par l'état (BTZC)		30 083 400	41 125 318	11 041 918	62,74%	62,63%	
BTZC 10/12/2018	56 100	30 083 400	41 125 318	11 041 918	62,74%	62,63%	
TOTAL		58 667 334	63 683 498	5 016 164	97,16%	96,99%	

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

<u>Acquisitions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>
- Actions Cotées	2 098 663
- Actions Cotées (Primes d'émissions)	27 370
- Actions SICAV	3 259 485
- Droits d'attribution	41
- Droits préférentiels de souscription	12
	<hr/>
	5 385 571

<u>Conversion Droits d'Attribution et de souscription en actions</u>	<u>Valeur théorique</u>
- Droits d'attribution	218 808
- Droits préférentiels de souscription	7 094

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

	<u>Prix de cession</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>P/M values réalisées</u>
- Actions Cotées	5 109 385	5 005 123	104 262
- Actions SICAV	1 701 497	1 697 637	3 860
- Droits d'attribution	151	164	-13
- Droits préférentiels de souscription	0	0	0
	<hr/>		
	6 811 032	6 702 924	108 109

<u>Détachement de droits</u>	<u>Valeur théorique</u>
(démembrement du portefeuille titres)	
- Droits d'attribution	218 808
- Droits préférentiels de souscription	7 094

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 1.984.744 DT contre 198.398 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Placements à terme auprès de la BNA	1.000.000	0
- Intérêts courus sur placements à terme	165	0
- Disponibilités	984.578	227.523
- Sommes à régler	0	- 32.525
- Intérêt sur compte courant	0	3.400
Total	1.984.744	198.398

PA1 : Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 97.492 DT contre 92.850 DT au 31/12/2013, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Gestionnaire	64.995	61.900
- Dépositaire	32.497	30.950
Total	97.492	92.850

PA2 : Note sur autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 20.658 DT contre 20.163 DT au 31/12/2013, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- CMF	5.537	5.043
- C.A.C	15.120	15.120
Total	20.658	20.163

CP1 : Note sur le capital**Capital au 31/12/2013**

- Montant en nominal	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

Souscriptions réalisées

- Montant en nominal	1.000.000
- Nombre de parts	10.000
- Nombre de porteurs de parts	1

Rachats effectués

- Montant en nominal	1.000.000
- Nombre de parts	10.000
- Nombre de porteurs de parts	1

Capital au 31/12/2014

- Montant en nominal	50.000.000
- Nombre de parts	500.000
- Nombre de porteurs de parts	15

Libellé	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
<u>Capital début d'exercice au 01/01/2014</u>	<u>58 833 812</u>	<u>58 833 812</u>
Souscription de l'exercice	1 000 000	1 000 000
Rachats de l'exercice	1 000 000	1 000 000
<u>Autres mouvements</u>	<u>4 218 462</u>	<u>6 716 279</u>
* Sommes distribuables des exercices antérieurs	2 380 588	2 380 588
* Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	1 751 899	1 751 899
* Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	108 109	108 109
* Frais de négociation de titres	-22 133	-22 133
* Sommes distribuables de l'exercice		2 497 817
<u>Montant fin d'exercice au 31/12/2014</u>	<u>63 052 274</u>	<u>65 550 092</u>

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'élèvent au 31/12/2014 à 2.951.670 DT contre 2.815.362 DT au 31/12/2013 et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Dividendes	831.732	823.431
- Revenus des BTZC	2.119.937	1.991.931
Total	2.951.670	2.815.362

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 3.961 DT contre 9.089 DT au 31/12/2013, et représente ce qui suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Revenus des Placements à terme	165	0
- Intérêts des comptes de dépôt	3.796	9.089
Total	3.961	9.089

CH1 : Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 379.287 DT contre 367.231 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Rémunération du gestionnaire	252.858	244.821
- Rémunération du dépositaire	126.429	122.410
Total	379.287	367.231

CH2 : Note sur les autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 78.527 DT contre 76.632 DT au 31/12/2013, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
- Rémunération du CAC	15.120	15.120
- Redevance CMF	63.212	61.203
- Charges diverses	194	309
Total	78.527	76.632

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Données par part et ratios pertinents

Données par part	2014	2013	2012	2011	2010
Revenus des placements	5,911	5,649	4,979	4,707	4,581
Charges de gestion des placements	-0,758	-0,734	-0,743	-0,705	-0,720
Revenus net des placements	5,153	4,914	4,235	4,002	3,862
Autres produits	0	0	0	0	0
Autres charges	-0,157	-0,153	-0,155	-0,151	-0,145
Résultat d'exploitation (1)	4,996	4,761	4,081	3,851	3,716
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0	0	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	4,996	4,761	4,081	3,851	3,716
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles	3,504	-2,945	-6,419	-6,152	-2,195
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,216	-0,213	1,827	1,522	9,207
Frais de négociation de titres	-0,044	-0,028	-0,188	-0,087	-0,342
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	3,676	-3,186	-4,779	-4,717	6,669
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	8,672	1,576	-0,698	-0,867	10,386
Résultat non distribuable de l'exercice	3,676	-3,186	-4,779	-4,717	6,669
Régularisation du résultat non distribuable	0	0	0	0	0
Sommes non distribuables de l'exercice	3,676	-3,186	-4,779	-4,717	6,669
Valeur liquidative	131,100	122,428	120,853	121,551	122,417
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%	0,60%
Autres charges / actif net moyen	0,12%	0,13%	0,12%	0,13%	0,12%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,95%	3,89%	3,30%	3,28%	3,10%
Actif net moyen	63 229 066	61 193 061	61 898 159	58 781 221	59 936 674

5- 2 Rémunération du gestionnaire

La gestion du FCP SECURITE est confiée à la société « BNA CAPITAUX ». Celle-ci se charge de l'exécution des ordres de bourse de FCP SECURITE et de la gestion administrative et financière de la société. Une rémunération de 0,4% TTC/an, calculée sur la base de l'actif net du FCP SECURITE lui est accordée en contrepartie de ses services.

La commission de « BNA CAPITAUX » au 31/12/2014 s'élève à 252.858 DT.

5- 3 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la Banque Nationale Agricole « BNA ». Une rémunération est attribuée au dépositaire fixée à 0,2% TTC/an calculée sur la base de l'actif net.

La commission de la « BNA » au 31/12/2014 s'élève à 126.429 DT.